

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 28 AVRIL 2014**

L'AN DEUX MIL QUATORZE, LUNDI 28 AVRIL A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PAVARD, Maire.

<u>Etaient présents</u>	M. PAVARD, M. DEGOULET, Mme PROVOTS, M. LENFANT, Mme BLANCHARD, M. DESPRES, Mme LANGLAIS, Mme LIEBLE, M. THORETON, M. VIVIER.
<u>Absents excusés</u>	M. BLANCHET donne pouvoir à Mme LIEBLE, M. LEFEUVRE donne pouvoir à M. VIVIER, Mme MOREAU-TONNELIER donne pouvoir à M. LENFANT, Mme POSTRZECH donne pouvoir à Mme LANGLAIS, Mme RACAPE donne pouvoir à Mme PROVOTS.
<u>Secrétaire de séance</u>	M. Miguel DEGOULET

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2014

1. Renouvellement de la convention avec le Crédit Agricole
2. Mise à jour des tarifs des concessions des cimetières
3. Installation d'un lave-linge, un sèche-linge et un lavabo à l'école
4. Subventions aux associations
- Ajout** 4bis. Accueil des enfants de Chemiré le Gaudin pour l'ALSH sur Louplande
5. Renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF
- 5bis. Rythmes scolaires
6. Elections des représentants de la commune dans les commissions communautaires
7. Elections de représentants de la commune dans différents syndicats et associations
8. Besoins de formation des élus municipaux
9. Organisation du 14 juillet
10. Formation certiphyto de l'agent technique
11. Présentation du flash municipal
12. Organisation de la distribution des publications municipales
- Ajout** 13. Signalisation centre bourg

Questions diverses

**LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2014**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte-rendu du 15 avril 2014.

1. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CREDIT AGRICOLE

Délibération n° 2804201401

La date d'échéance de la ligne de trésorerie annuelle arrivant à son terme, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention auprès du Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.

2. MISE A JOUR DES TARIFS DES CONCESSIONS DES CIMETIERES

Délibération n° 2804201402

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs des concessions à partir du 1^{er} mai 2014.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'appliquer cette actualisation, les tarifs seront les suivants :

Tarif concession

Emplacement de cimetière pour 50 ans : 160 Euros

Tarif case columbarium

Prix de revient d'une case pour 50 ans + concession à 160 Euros

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. INSTALLATION D'UN LAVE-LINGE, UN SECHE-LINGE ET UN LAVABO A L'ECOLE

Délibération n° 2804201403

Afin de réduire les coûts, il est proposé l'installation d'un lave-linge, sèche-linge et d'un lavabo à l'école.

Des devis vont être demandés pour l'installation et le matériel.

Le Conseil Municipal donne son accord pour étudier les solutions proposées. La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération n° 2804201404

La répartition des subventions aux associations est proposée à la décision du Conseil Municipal comme suit.

Les montants des subventions accordées aux associations seraient majorés de 2 % arrondis par rapport à 2013.

Le Conseil Municipal souhaite faire évoluer cette formule en lui donnant plus de lisibilité. L'an prochain, les associations seront invitées à soumettre un projet qui pourrait faire l'objet d'une participation de la commune sous la forme d'une subvention.

NOMS DES ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION ACCORDEE
A.M.S.	90,00 €
ENTRE DEUX CHÈURS	90,00 €
BIPEDES GAUDINOIS	130,00 €
ACC	102,00 €
MFR VERNEIL (1 élève)	20,40 €
MFR BERNAY (3 élèves)	61,20 €
MFR COULANS SUR GEE (1 élève)	20,40 €
CCIF (1 élève)	20,40 €
CHAMBRE DES METIERS ARTISANAT (2 élèves)	40,80 €
ADMR	20,40 €
CLUB AINES RURAUX	151,00 €
FOOTBALL CLUB DE CHEMIRE	900,00 €
UNC AFN	110,00 €
FOYER RURAL	1 040,00 €
COMITE JUMELAGE PENGAKRO	130,00 €
APEC	458,00 €
COMITE DES FETES	192,00 €
ILLUMINATIONS	286,00 €
ASSOCIATION SAINT BENOIT	130,00 €
CENTRE DE LOISIRS JUILLET (13,10 E / jour et enfant sur la ligne divers)	
Classe de neige pour 2013 sur la base de 25 E par enfant 1 250.00 E	1 250,00 €
DIVERS	3 757,40 €
TOTAL	9 000,00 €

Après en avoir délibéré,
La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4bis. ACCUEIL DES ENFANTS DE CHEMIRE LE GAUDIN POUR L'ALSH SUR LOUPLANDE

Délibération n° 2804201404bis

Vu la cessation d'activité de la Fédération du Foyer Rural qui organisait l'ALSH de juillet à Chemiré le Gaudin,

Vu l'accord de la commune de Louplande pour accueillir les enfants de Chemiré le Gaudin dans l'ALSH sur Louplande qui aura lieu du 7 juillet au 1^{er} août 2014,

Le Conseil Municipal accepte de participer selon les conditions proposées par la commune de Louplande de la façon suivante :

Participation de la commune de Chemiré le Gaudin de 12,50 €/jour/enfant

Et participation de 0,60 €/jour/enfant pour frais de fonctionnement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cet accueil.

Pour information, la participation des familles de Chemiré le Gaudin en fonction du quotient familial s'élève à :

- quotient 1 < 490€ et jusqu'à 680€ = 12.62 €/jour/enfant

- quotient 2 > 680€ et jusqu'à 1 050€ = 14.00 €/jour/enfant

- quotient 3 > 1 050 € = 15.39 €/jour/enfant

Après en avoir délibéré,

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE AVEC LA CAF

Délibération n° 2804201405

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Michel PAVARD, Maire, à signer les documents relatifs au renouvellement du contrat enfance-jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5bis. RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les assouplissements apportés par M. Hamon, Ministre de l'Education nationale, aux nouveaux rythmes scolaires à mettre en place à la rentrée 2014.

La possibilité de concentrer les trois heures d'activités péri-éducatives est intéressante du point de vue pédagogique et plus simple pour l'organisation, mais semble très difficile à mettre en place avec le personnel communal dont dispose la commune.

Le Conseil décide de se donner encore le temps de la réflexion et notamment de mettre à profit la commission « Ecole et Jeunesse » qui aura lieu le 5 mai avant de prendre une décision définitive le 12 mai 2014.

6. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Délibération n° 2804201406

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE

2 Conseillers titulaires : Monsieur Michel PAVARD
Monsieur Miguel DEGOULET

COMMISSION ECONOMIE - EMPLOI

Monsieur Bertrand VIVIER

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Monsieur Marcel LENFANT

COMMISSION HABITAT

Madame Sylvia PROVOTS

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Madame Paola MOREAU-TONNELIER

COMMISSION ENFANCE – JEUNESSE - SOCIAL

Monsieur Mickaël DESPRES

COMMISSION TOURISME

Madame Amandine LIEBLE

COMMISSION CULTURE – SPORT - ENSEIGNEMENT

Monsieur Franck THORETON

COMMISSION VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Monsieur Michel PAVARD

COMMISSION MUTUALISATION – RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Miguel DEGOULET

COMMISSION FINANCES

Madame Renée RACAPE

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Monsieur Michel PAVARD

**COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
(C.L.E.C.T.)**

Madame Renée RACAPE

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS DIFFERENTS SYNDICATS ET ASSOCIATIONS

Délibération n° 2804201407

SYNDICAT MIXTE PAYS VALLEE DE LA SARTHE (SMPVS)

Délégués : 1 titulaire Monsieur Michel PAVARD
1 suppléant Monsieur Marcel LENFANT

SYNDICAT MIXTE VALLEE DE LA SARTHE (SMVS ex SIVAS)

Délégués : 1 titulaire Madame Amandine LIEBLE
1 suppléant Monsieur Miguel DEGOULET

ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VALLEE DE LA SARTHE (ADTVS)

Délégués : 1 titulaire Madame Amandine LIEBLE
1 suppléant Madame Isabelle LANGLAIS

CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Délégués : 1 titulaire élu : Monsieur Mickaël DESPRES
1 titulaire agent : Géraldine VIEL

SYNDICAT D'EAU BRAINS SOULIGNE

Délégués : 2 titulaires Monsieur Michel PAVARD et Monsieur Roland BLANCHET
1 suppléant Monsieur Miguel DEGOULET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COMMUNES RIVERAINES DE LA SARTHE

Délégués : 1 titulaire Madame Isabelle LANGLAIS
1 suppléant Monsieur Miguel DEGOULET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE LA GEE

Délégués : 2 titulaires Monsieur Bertrand VIVIER et Monsieur Armand LEFEUVRE
1 suppléant Monsieur Michel PAVARD

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SARTHE (IIBS)

1 référent SAGE Sarthe Aval : Michel PAVARD

AGENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE (ATESART)

1 représentant au sein de l'assemblée spéciale : Michel PAVARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SARTHE

1 représentant : Michel PAVARD

SARTHE HABITAT

Référent : Michel PAVARD

L. G. V.

Référents : Monsieur Marcel LENFANT et Monsieur Bertrand VIVIER

DESTRUCTION DES NUISIBLES

Référent : Monsieur Bertrand VIVIER

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. BESOINS DE FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX

Les élus intéressés par les formations proposées par l'Association des Maires peuvent venir consulter et s'inscrire sur les différents programmes.

9. ORGANISATION DU 14 JUILLET

Une réunion a lieu le mardi 13 mai à 21h avec les associations partantes pour participer au 14 juillet. Le Conseil municipal décide de reconduire l'organisation de l'année dernière, qui a donné satisfaction au Conseil, aux associations et aux habitants. Pour mémoire, la commune finance la fanfare, le feu d'artifice et le bal populaire, les associations prennent en charge la restauration et la buvette et partagent entre elles les bénéfices. Le 14 juillet dernier a été une réussite : nous souhaitons travailler avec les associations dans le même état d'esprit.

10. FORMATION CERTIPHYTO DE L'AGENT TECHNIQUE

Monsieur Joël PASQUIER doit effectuer un stage pour l'utilisation professionnelle de produits phytopharmaceutiques en tant qu'applicateur afin d'obtenir le certificat obligatoire qui lui permettra d'utiliser ces produits.

11. PRESENTATION DU FLASH MUNICIPAL DISTRIBUE LE WEEK END DU 3 MAI

Monsieur DEGOULET présente le flash qui est prêt à être distribué. Le Conseil Municipal valide son contenu.

12. ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS MUNICIPALES

Monsieur DEGOULET propose au Conseil de distribuer les publications municipales (flashes, bulletin municipal de fin d'année) par zones. Il a préparé une répartition géographique qui en compte 5. Les conseillers prendront en charge à tour de rôle une zone, seuls ou par binômes. La distribution du flash du mois de mai aura lieu du vendredi 2 au dimanche 4 mai en fonction des disponibilités de chacun.

- vendredi 2 mai après-midi : Franck THORETON et Amandine LIEBLE : routes de Fercé, des Goudonneries, Maigné et de la Maltière. Le petit Coudray.
- vendredi 2 mai après-midi : Bertrand VIVIER : route de la Suze, de l'Aunay, route du Mans et les Tournes
- vendredi 2 mai après-midi : Isabelle LANGLAIS et Marcel LENFANT : Athenay
- Samedi 3 mai au matin : Michel PAVARD et Sylvia PROVOTS : Saint-Benoît
- Dimanche 4 mai au matin : Miguel DEGOULET et Aurélie BLANCHARD : le bourg

13. SIGNALISATION CENTRE BOURG

Délibération n° 2804201413

Il est proposé un arrêté modificatif à compter du 1^{er} septembre 2014, pour mettre en place les cédez le passages et les stops.

Ruelle Ringiard : stop

Rue du Châlet : stop

Chemin du Petit Coudray : cédez le passage

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

- **Projet Éolien** : Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal des avancées du projet de parc éolien qui doit s'installer sur Maigné et sur Chemiré. Les études sont positives, au-delà de ce qui était attendu. Les enquêtes publiques doivent être prochainement engagées.

- **Lotissement** : Monsieur le Maire indique qu'il faudra au Conseil municipal du 12 mai choisir les noms des rues pour le lotissement des Trois Chênes. Le choix des éclairages sera à l'ordre du jour.

- **Monsieur LENFANT présente au Conseil municipal un état des lieux des travaux en cours** :

Salle des Fêtes

Mise en conformité des installations électriques:

Visite des locaux avec trois entreprises (SPIE - 2 ME – Bertaux) effectuées, une quatrième étant prévue pour la semaine prochaine (entreprise Herbron) pour établissements de devis.

Le premier devis reçu (aujourd'hui) de l'entreprise 2ME s'élève à 2 466,35 €.

Ecole

- Etanchéité des modules :

Suite à la visite des locaux effectuée le 3 avril par l'entreprise CCMB, un contact est pris avec son responsable Qualité, M. FAGOT, pour vérification de la question de l'applicabilité de la garantie décennale pour les différents types de travaux nécessaires pour établissement et envoi de son devis, il s'est engagé à transmettre « rapidement » .

- Extincteurs : suite à visite des locaux par l'entreprise TECC le 1^{er} avril et à ses signalements, l'implantation conforme des extincteurs concernés a été effectuée, et le devis pour fourniture d'un extincteur supplémentaire – dont défaut constaté dans le module Garderie – (ainsi que le remplacement de celui du Local Technique) est attendu sous quelques jours.

- Emanation d'odeurs dans les sanitaires Garçons : lors de la visite avec l'entreprise Bertaux, le 28 avril, il a été constatée la mise à l'air d'une évacuation, source probable (ou au moins la plus importante) des émanations. Un essai d'obturation provisoire de ce défaut est en cours afin de s'en assurer.

- Equipement d'entretien du linge (achat lave-linge, sèche-linge, lavabo et leur installation) : devis attendus prochainement

Réseau Assainissement communal

Suite aux signalements d'émanations d'odeurs dans le bourg, et après vérifications sur documents, Monsieur le Maire a rencontré ce jour les représentants de l'entreprise VEOLIA, avec laquelle le contrat existant prévoit une option de curage des regards et bouches d'assainissement « sur demande », à raison de 8,95 € HT l'une. Cette opération n'ayant pas été effectuée depuis plusieurs années, il est proposé d'en demander la réalisation globale (à titre de « point zéro » pour suivi d'entretien préventif ultérieur) -représentant un coût de l'ordre de 600 €, proposition accueillie à l'unanimité.

Autres

Bornes d'incendie :

L'examen des documents de gestion des en-cours amène à devoir approfondir la perspective de remplacement de bornes à incendie signalées en mauvais état, celle de la Petite Botterie (non repérée) et de la Petite Haie, ce qui a permis de constater l'état de vétusté d'au moins deux autres.

- **Le Conseil communautaire du 26 mai aura lieu à Chemiré**, à la salle des fêtes à 20h30. La salle sera mise en place par Messieurs Marcel LENFANT, Franck THORETON, Mickaël DESPRES, Miguel DEGOULET et Michel PAVARD, qui assureront aussi le service du pot de l'amitié qui suivra.

- **Monsieur le Maire rappelle les horaires pour les cérémonies du 8 mai** et l'invitation du Comité des Fêtes au repas du midi.

- **Information** : la prochaine réunion de l'Association Culturelle Cantonale (ACC) aura lieu à Chemiré le 19 mai à 20h à la Mairie.

- **Information** : un calendrier prévisionnel des Conseils municipaux jusqu'en juin 2015 est distribué à l'ensemble des conseillers. Les dates peuvent être modifiées en fonction de l'actualité et des besoins. Les réunions du Maire et des adjoints ont lieu 15 jours avant le Conseil municipal, le samedi à 14h.

	Conseils municipaux le lundi
Mai	12 mai à 20h30
Juin	16 juin à 20h30
Juillet	7 juillet à 20h30
Août	25 août à 20h30
Septembre	22 septembre à 20h30
Octobre	13 octobre à 20h30
Novembre	24 novembre à 20h30
Décembre	15 décembre à 20h30
2015	
Janvier	26 janvier à 20h30
Février	23 février à 20h30
Mars	23 mars à 20h30
Avril	13 avril à 20h30
Mai	Mardi 26 mai à 20h30
Juin	22 juin à 20h30

- **Une réunion avec toutes les associations aura lieu le mardi 13 mai à 20h.** Ordre du jour : réservations de la Salle des Fêtes pour l'année 2015, organisation du 14 juillet.

- **La prochaine de la commission « Communication » aura lieu le lundi 2 juin 2014 à la Mairie** à 20h30. L'ordre du jour sera consacré essentiellement à la mise en place du site Internet de la commune et le flash publié à la rentrée de septembre.

La séance est levée à 23 h 50.

Récapitulatif des délibérations du Conseil Municipal en date du 28 avril 2014 :

- *Délibération n° 2804201401 : renouvellement de la convention avec le Crédit Agricole*
- *Délibération n° 2804201402 : mise à jour des tarifs des concessions des cimetières*
- *Délibération n° 2804201403 : installation d'un lave-linge, un sèche-linge et un lavabo à l'école*
- *Délibération n° 2804201404 : subventions aux associations*
- *Délibération n° 2804201404bis : accueil des enfants de Chemiré le Gaudin pour l'ALSH sur Louplande*
- *Délibération n° 2804201405 : renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF*
- *Délibération n° 2804201406 : élections des représentants de la commune dans les commissions communautaires*
- *Délibération n° 2804201407 : élections des représentants de la commune dans différents syndicats et associations*
- *Délibération n° 2804201413 : signalisation centre bourg*

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 28 avril 2014 :

M. Michel PAVARD	M. Miguel DEGOULET	Mme Sylvia PROVOTS	M. Marcel LENFANT
Mme Aurélie BLANCHARD	M. Roland BLANCHET	M. Mickaël DESPRES	Mme Isabelle LANGLAIS
	Absent		
M. Armand LEFEUVRE	Mme Amandine LIEBLE	Mme Paola MOREAU TONNELIER	Mme Sandrine POSTRZECH
Absent		Absente	Absente
Mme Renée RACAPE	M. Franck THORETON	M. Bertrand VIVIER	
Absente			